

# **Missions du SESSAD**

## **Troubles spécifiques du langage écrit et partenariats**

**Alain Foroni, directeur du SESSAD TSLE**  
**Dr Annick Bessou, médecin coordonnateur**

**« *Journée des dys* »**

**10 octobre 2007**

**Faculté de médecine Grenoble**

# Origine de la création du sessad TSLE

- Autorisation préfectorale par l'arrêté n° 2007-02061
- Etablissement médico social
- Enfants de 8 à 14 ans
- 35 places autorisées, 17 places financées en 2007
- 14 places en 2006
- Budget global financement sécurité sociale tutelle DDASS
- Transport assuré par le Conseil Général de l'Isère

# **SESSAD de l'AMPP**

## **Troubles sévères du Langage écrit de l'Académie de Grenoble**

- **SERVICE D'EDUCATION SPECIALE ET DE SOINS  
A DOMICILE**
- 106 rue de la Liberté
- 38180 SEYSSINS
- 04-76-09-20-44
- [Accueil.sessad38180@wanadoo.fr](mailto:Accueil.sessad38180@wanadoo.fr)

# Missions du Sessad

- Loi n°2005 – 102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapés. Art 2, L114.
- « *Répondre aux besoins des enfants suivis dans le cadre d'une scolarisation adaptée donnant à l'enfant une chance de meilleure scolarité et d'une meilleure insertion sociale à venir plus conforme à ses réelles possibilités* ».

# Partenaires principaux

- ❑ **Services de l'éducation Nationale :**
  - **IEN ASH**
  - **IEN**
  - **Enseignants référents**
  - **Equipes pédagogiques**
- ❑ **MDPHI**
- ❑ **Médecine scolaire**
- ❑ **Psychologue scolaire**
- ❑ **Centre de dépistage et de référence des troubles des apprentissages scolaires CHU de Grenoble (bilan de référence en amont et recommandations pédagogiques)**
- ❑ **Laboratoire Cognisciences**
- ❑ **CMPP de Grenoble**
- ❑ **Université de Savoie**
- ❑ **Associations de parents et de professionnels**

# Pour la rentrée 2007-2008

## Un partenariat avec :

- **3 Collèges :**
  - **Fontaine : C. Jules Vallès (convention)**
  - **Saint Martin d'Hères : C. Fernand Léger (convention)**
  - **Grenoble : C. Fantin-Latour (UPI et scolarisation 6°)**
- **4 écoles primaires :**
  - **Fontaine : Les Balmes**
  - **Grenoble : Jules Ferry**
  - **Saint Martin d'Hères : Gabriel Péri**
  - **Echirolles : Marcel David**

# Procédure d'admission

- Admission des enfants par notification de la MDPHI (Maison Départementale Personnes Handicapées de l'Isère)
- Suite à la notification
- Rencontre avec les familles pour admission (directeur, médecin ou autre professionnel)
- Inscription sur l'établissement scolaire prévu

# Prise en charge globale par une équipe pluridisciplinaire

- **Un directeur** : Alain FORONI
- **Un médecin coordonnateur**, Dr Annick BESSOU
- **Une psychologue** : Véronique PHELIPPE
- **Une neuro-psychologue** : Emilie VILLAND
- **Des orthophonistes** : Fabienne FILIPPELLI, Blandine VEDRENNE, Carine FAURE
- **Une psychomotricienne** : Fanny SORET
- **Une monitrice-éducatrice** : Véronique NOUTS
- **Une secrétaire** : Ghyslaine COURT

# Rôle du directeur

- Gestion administrative
- Sécurité des personnes et des biens et de la conformité au regard des lois et des règlements
- Mise en place de l'actualisation des outils de la loi de février 2002
- Relations avec les familles, les équipes éducatives ou médico psychologique externes et travailleurs sociaux
- Rapport annuel de l'établissement

# Rôle du médecin

- Participe à l'élaboration de la prise en charge, et est garant de sa cohérence.
- Chargé de la mise en œuvre et de l'adaptation du projet thérapeutique et rééducatif de l'enfant
- Coordination de l'équipe
- Participe aux PPS
- Consultation d'admission avec synthèse de l'ensemble des bilans réalisés et demande de bilans complémentaires si nécessaires
- Participe aux réunions d'équipe, de synthèses et cliniques

# Rôle des orthophonistes

- **Prise en charge qui implique un nombre conséquent de séances minimum trois en moyenne quatre pour le langage écrit et oral + rééducation logico mathématique.**
- **Rééducation individuelle ou en petit groupe**
- **Séances de 30 à 45 minutes 2, 3 ou 4 fois par semaine selon le projet thérapeutique.**
- **Bilan du langage oral, écrit, logico mathématique et du graphisme et élabore avec le médecin un plan de rééducation du langage oral, langage écrit, graphisme et maths.**
- **Échanges avec les enseignants, rencontres avec les parents, remise du DIPEC avec les parents et l'équipe.**
- **Il apporte ses compétences au maître E (échanges informels ou réunions)**
- **Participe au PPS, réunions d'équipes du Sessad, formations (éducation nationale, CDL, CMPP).**
- **Bilans périodiques repères précis d'évolution.**

# Rôle de la psychologue

- Assure les liaisons et la mise en cohérence entre les prises en charge spécialisées, la famille et l'école.
- En direction de l'enfant : travail sur la souffrance psychologique, l'atteinte narcissique et les troubles de l'estime de soi liés aux difficultés instrumentales et à l'échec scolaire. Prise en charge individuelle ou en groupe.
- En direction de la famille : affectation narcissique besoin d'être soutenus, rassurés et déculpabilisés.
- Prise en charge globale :
- 1<sup>er</sup> entretien : l'enfant et sa famille puis entretiens individuels et familiaux (verbaliser ressenti, entendre la souffrance).
- Tests projectifs tests de QI déjà effectué à compléter si nécessaire
- puis suivi psychologique individuel/ familial proposé
- Groupe de parole à mettre en place
- Référent de tous les enfants, point de repère pour les familles
- Participe aux réunions d'équipe participe aux DIPEC et PPS

# Rôle de la neuropsychologue

- Réalisation d'un bilan complémentaire après le CDL : MCT MDT MLT fonctions exécutives et attention, fonctions visuo spatiales, praxiques, capacité de raisonnement, habilités mathématique
- Rééducation de la mémoire de travail, aide à la mise en place de stratégies pour améliorer l'encodage.
- Entraînements des capacités d'attention soutenue et sélective visuelle (maintien de la concentration et rappel des informations stockées en mémoire).
- Rééducation logico mathématique si troubles de type dyscalculique ou en lien avec une dyspraxie visuo spatiale
- Participe à l'élaboration du dipec, rencontres familles, réunions équipes, PPS, CDL, CMPP et université

# Rôle de la psychomotricienne

- Bilan : motricité globale, fine, équilibres, coordinations, latéralité, repères spatio temporels, représentation du schéma corporel, étude du tonus.
- Psychomotricité sur le lieu de scolarisation de l'enfant une séance à deux par semaine de 45 minutes ou en petits groupes
- Réunions d'équipe, PPS

# Rôle de l'éducatrice

- Aide technique logiciels paramétrage, dictaphones
- Aide aux devoirs approche socio économique, socio familiale et socio culturelle

# Prise en charge de l'enfant

- Synthèses des bilans médicaux et complémentaires (orthophonique, orthoptie, neuropsychologique, psychologique, ophtalmologique, orl...)
- Bilans complémentaires à prévoir (orthophonique, neuropsychologique, orthoptique, psychomotricité etc...)
- Rencontres avec les équipes pédagogiques et l'équipe de soin du Sessad TSLE
- Période d'observation sur le groupe scolaire
- Élaboration d'un document individuel de prise en charge (DIPEC) auquel sont les associées les familles et les enfants pris en charge.
- PPS
- Evaluation et réajustement du projet en cours d'année

# Intérêts d'une prise en charge par le sessad TSLE

- Précocité de la prise en charge et multidisciplinarité
- Intensité des rééducations (orthophonique, neuropsychologique)
- Vision globale de l'enfant
- Qualité de vie améliorée pour l'enfant et les familles (rééducation pendant le temps scolaire)
- Liens quotidiens de l'équipe avec les enseignants
- Liens avec les familles (dipec, groupes d'expression, suivis psychologiques)



**Merci de votre attention !**